

# Pourquoi se mettre en grève ?

Ils en parlent dans :



LE MONDE 07.02.2014

## « A-t-on les enseignants qu'il nous faut ? »

Interview de l'économiste Robert Gary-Bobo : Mon étude montre que **le pouvoir d'achat du salaire net des professeurs a baissé de 20 %** entre 1981 et 2004, soit une diminution de 0,8 % par an en moyenne et ce grignotage se poursuit. En 2014, pour que les enseignants retrouvent, sur leur cycle de carrière, les mêmes espérances de gains que leurs aînés, recrutés en 1981, **il faudrait revaloriser les salaires d'au moins 40 %.** »

Regards sur l'éducation 2014 : les indicateurs de l'OCDE

« Entre 2000 et 2012, le salaire des enseignants a globalement augmenté, en valeur réelle, dans la plupart des pays dont les données sont disponibles. **La France, la Grèce et le Japon font figure d'exception : le salaire des enseignants y a diminué d'environ 10 % en valeur réelle durant cette période.** »

### « Salaire annuel moyen des enseignants du primaire de l'OCDE :

- ⇒ En France : 35432 USD (dollars américains) = 30300 euros
- ⇒ En Angleterre : 43949 USD
- ⇒ En Allemagne : 59598 USD
- ⇒ Moyenne OCDE : 41 300 USD »

Le Point - Publié le 08/05/2014

## « Salaires des enseignants : la grande inégalité »

Le dernier rapport du ministère de l'Éducation met en lumière les très fortes disparités entre les traitements qui règnent au sein même de l'Éducation nationale.

Concernant les salaires bruts, la moyenne annuelle des titulaires du secteur public s'élève à 35 400 euros, les primes correspondant à 10,6 % du total. Mais dans le détail, cette moyenne ne correspond pas à grand-chose. Ainsi, le premier degré, c'est-à-dire le primaire, souffre d'une différence dans les traitements très importante : les rémunérations du personnel enseignant du second degré (39 200 euros, dont 14,6 % de primes) dépassent celles du premier (31 280, dont seulement 5 % de primes). »

## Les salaires en baisse au 1er janvier 2015

Les enseignants des écoles verront leur salaire net baisser de plusieurs euros à partir de janvier. Une perte annuelle de 96 euros pour un enseignant à l'échelon 3 à 167 euros à la Hors classe. En cause, l'augmentation du prélèvement pour pension civile qui passe de 9,14 % à 9,54 % du traitement brut.

## Rattrapage salarial pour les recteurs : et pour les PE ?

Un arrêté publié le 28 décembre au Journal officiel fait passer leur « indemnité de responsabilité » de 15 200 euros à 25 620 euros. Soit **68 % d'augmentation**. Avec une conséquence, la part variable de cette prime sera donc aussi potentiellement augmentée, celle-ci étant basée sur un pourcentage de la part fixe – jusqu'à 45 % – « en fonction de la manière de servir et des objectifs atteints »

**Résultat : un recteur peut prétendre, en plus de son salaire, à une prime de 37 140 euros par année en plus de son salaire....soit le salaire annuel d'un professeur des écoles au dernier échelon de la hors-**

## Nos revendications:

Devant le déclassé salarial des enseignants, la revalorisation devient une urgence. L'annonce de la prime aux recteurs et rectrices a sonné comme une provocation alors que le salaire des enseignants va baisser en janvier. Il faut d'urgence :

- rattraper les pertes de salaires,
- augmenter le point d'indice - gelé depuis 2010 –
- aligner immédiatement l'ISAE (400 € bruts annuels) sur l'ISOE du 2nd degré (1200 € brut annuels) tout en la rendant accessible à tous les enseignants.

